

# Progress in implementing the Elephant Trade Information System (ETIS)

## Avancement dans la mise en œuvre du Système d'Information sur le Trafic des Eléphants (ETIS)

*Tom Milliken<sup>1</sup> and Louisa Sangalakula<sup>2</sup>*

<sup>1</sup> Elephant & Rhino Programme Coordinator, TRAFFIC, PO Box CY 1409, Causeway, Harare, Zimbabwe  
email: tom.milliken@traffic.org

<sup>2</sup> TRAFFIC East/Southern Africa, PO Box CY 1409, Causeway, Harare, Zimbabwe

The last six months have been a busy time for ETIS. With the 16th meeting of the CITES Conference of Parties (CoP16) rapidly approaching, the fifth comprehensive analysis of the ETIS data has been completed and is now available on the CITES website (<http://www.cites.org/eng/cop/16/doc/E-CoP16-53-02-02.pdf>). The ETIS data represent the largest collection of seizure records on elephant product trade in the world. As of 26 June 2012 the data comprised 18,302 elephant product seizure records from 89 countries or territories, compiled since 1989. Since the ETIS analysis to CoP15 in 2009, nearly 4,000 additional elephant product seizure records have been added to the database, but 2012—with only 129 seizure records—remained data deficient. Thus, the CoP16 analysis was restricted to the 16-year period 1996 through 2011.

This analysis breaks new ground and introduces a number of refinements thanks to a Darwin Initiative grant from the UK government with the University of Reading that allowed statisticians Dr Fiona Underwood and Robert W. Burn to develop a new analytical framework for the ETIS data. While the basic conceptual design previously used for all ETIS analyses since CoP12 still underpins this assessment, using Bayesian hierarchical modelling, a set of new or improved features now characterize the refined methodological approach. These include:

- superior bias-adjustment methods to account for varying seizure and reporting rates by individual countries in each year
- better smoothing techniques to reduce anomalies that are not indicative of underlying patterns of

Pendant les six derniers mois, ETIS était très occupé. Avec l'approche rapide de la 16<sup>ème</sup> réunion de la Conférence des Parties de la CITES (CdP16), la cinquième analyse complète des données d'ETIS a été achevée et elle est maintenant disponible sur le site Web de la CITES (<http://www.cites.org/eng/cop/16/doc/E-CoP16-53-02-02.pdf>). Les données d'ETIS représentent la plus grande collection de données de saisie sur le commerce des produits issus des éléphants dans le monde, et au 26 juin 2012 elles comprenaient 18 302 dossiers de saisies de produits issus des éléphants provenant de 89 pays ou territoires depuis 1989. Depuis l'analyse ETIS à la CdP15 en 2009, près de 4000 dossiers supplémentaires sur la saisie des produits issus des éléphants ont été ajoutés à la base de données, mais l'année 2012 qui a enregistré seulement 129 dossiers de saisie est restée une année ayant des données insuffisantes. Ainsi, l'analyse de la CdP16 a été limitée à la période de 16 ans, de 1996 à 2011.

Cette analyse fait des innovations et introduit un certain nombre d'améliorations grâce à une subvention de l'Initiative Darwin du Gouvernement britannique à l'Université de Reading qui a permis aux statisticiens Dr. Fiona Underwood et Robert W Burn d'élaborer un nouveau cadre analytique pour les données d'ETIS. Bien que la conception de base précédemment utilisée pour toutes les analyses d'ETIS depuis la CdP12 sous-tende encore cette évaluation, en utilisant la modélisation hiérarchique bayésienne, un ensemble de fonctionnalités nouvelles ou améliorées caractérisent désormais l'approche méthodologique peaufinée. Il s'agit notamment:

- Des méthodes supérieures d'ajustement de biais pour rendre compte des différents taux de saisies et des rapports par les différents pays pour chaque année
- De meilleures techniques de lissage pour réduire les anomalies qui ne sont pas indicatives des tendances du commerce sous-jacentes dans les données

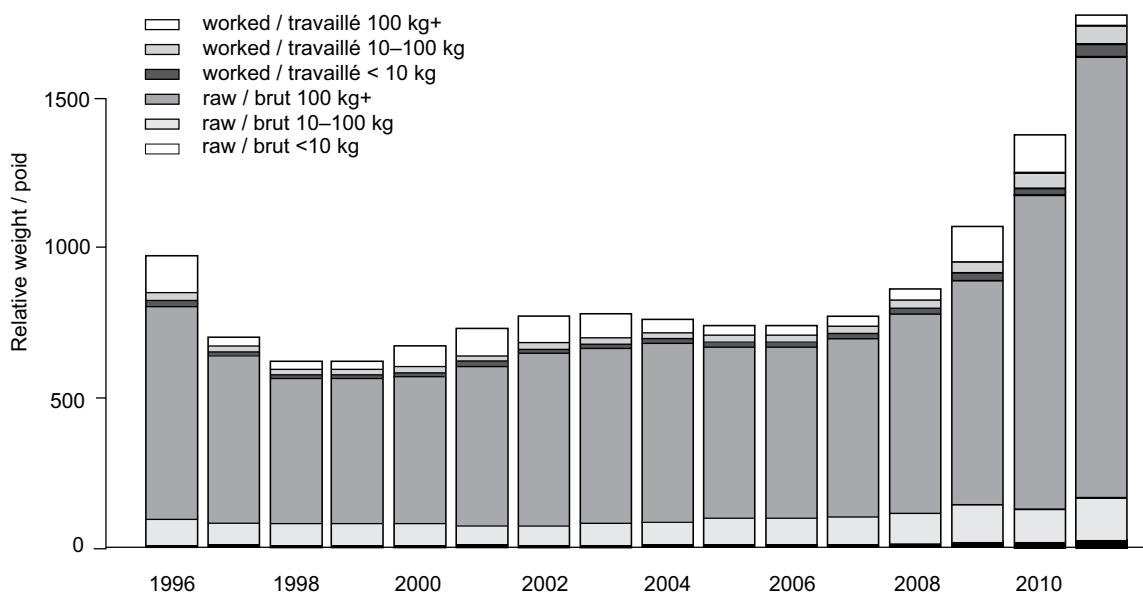


Figure 1. Trend showing relative weight of ivory in illegal trade by weight class and ivory type, 1996–2011 (ETIS, 26 June 2012).

Tendance montrant le poids relatif de l'ivoire dans le commerce illégal par catégorie de poids et type d'ivoire, 1996-2011 (ETIS 26 juin 2012)

trade in the data

- refinements in the assessment of the ivory seizure data so that raw and worked ivory are considered separately in three weight classes (< 10 kg, 10 kg to < 100 kg, and equal to or > 100 kg) in recognition of the fact that ivory trade dynamics vary considerably by ivory type and the scale of the transaction
- the production of a Transactions Index to produce relative smoothed trends of illegal ivory trade activity, and
- the production of a Weight Index to establish relative, smoothed trends of the weight of illegal ivory over time.

In terms of results, bias adjusted and smoothed data show a sharp escalation in the illicit trade in ivory. Indeed, from 2007 onwards, illegal trade in ivory has surged in each successive year reaching the highest level in at least 16 years in 2011 (Figure 1). The weight of ivory involved in illegal ivory trade is now roughly three times greater than what was occurring in 1998. When these findings from ETIS are viewed together with the results of the CITES MIKE programme, it is

- Améliorations dans l'analyse des données sur les saisies d'ivoire de sorte que l'ivoire brut et travaillé soient considérés séparément dans trois catégories de poids (<10 kg, de 10 kg à <100 kg et égal ou >100 kg), en reconnaissance du fait que la dynamique du commerce de l'ivoire varie considérablement selon le type d'ivoire et l'ampleur de la transaction
- La production d'un indice de transactions afin de produire des tendances lissées relatives à l'activité du commerce illégal de l'ivoire, et
- La production d'un indice de pondération pour établir les tendances relatives lissées du poids de l'ivoire illégal au fil du temps.

En termes de résultats, les données de biais ajustées et lissées montrent une intensification brusque du commerce illicite de l'ivoire. En effet, à partir de 2007, l'on a vu une montée du commerce illégal de l'ivoire dans chaque année successive qui a atteint en 2011 son plus haut niveau depuis au moins 16 ans (figure 1). Le poids de l'ivoire impliqué dans le commerce illégal est maintenant à peu près trois fois plus élevé qu'en 1998. Lorsque ces conclusions d'ETIS sont considérées conjointement avec les résultats du programme MIKE de la CITES, il est de plus en plus évident que les éléphants sont confrontés à

increasingly evident that elephants are facing the most serious conservation crisis since the 1989 trade ban was imposed under the convention. It is hoped that these worrying results will spur the CITES parties to take decisive action to curtail illegal trade in ivory.

The sharp upward trend is being driven by a major increase in large-scale movements of ivory, (which is reflected in Figure 1 in the 100+ kg weight class for raw ivory). The largest of these are ivory seizures that involve 800 kg or more in a single consignment; there were 8 such seizures in 2009, 9 in 2010 and 17 in 2011, totalling nearly 61 tonnes of ivory. The increasing pattern of large movements of ivory is the telltale work of sophisticated international criminal syndicates that link Africa with Asia. Currently, the lack of forensic examination to source ivory, the absence of itemized inventory lists concerning the composition of such seizures, and the general failure to conduct dedicated, long-term investigations along the entire trade chain stand as serious impediments to effective law enforcement. It is disappointing to note that few if any arrests occur with respect to most large-scale ivory seizure cases. Failing to prosecute and convict the criminals behind serious ivory trade crime is a key reason that it continues. For this reason, investigation of large-scale ivory seizures should be recognized by the CITES parties as the single most important ivory trade infraction for focused follow-up attention.

In the period 2009 through 2011, the predominant trade pattern typically involves Kenya, Tanzania and South Africa as the primary exit points for ivory from the African continent, which then moves through Hong Kong SAR, Malaysia, Philippines or Viet Nam as the principal transit countries or territories before reaching China and Thailand, the greatest end-use destinations driving the trade. These nine countries and territories, in varying combinations, comprise the paramount trade chain through which the greatest volume of ivory is flowing at the present time.

Another 10 countries and territories—Cameroon, Congo, Democratic Republic of the Congo, Egypt, Ethiopia, Gabon, Mozambique, Nigeria, Taiwan and Uganda—represent a secondary level of concern as they repeatedly

la crise de conservation la plus grave depuis l'interdiction du commerce en 1989 en vertu de la Convention. Il est à espérer que ces résultats inquiétants stimuleront les Parties à la CITES à prendre des mesures décisives pour réduire le commerce illégal de l'ivoire.

La forte tendance à la hausse est causée par une augmentation importante des grands mouvements de l'ivoire (reflétés dans la figure 1 dans la classe 100 + kg d'ivoire brut). Les plus importants sont les saisies d'ivoire de 800 kg ou plus dans un même envoi: il y avait 8, 9 et 17 de telles saisies en 2009, 2010 et 2011 respectivement, pour un total de près de 61 tonnes d'ivoire. La tendance croissante des grands mouvements d'ivoire révèle l'existence d'organisations criminelles internationales sophistiquées qui relie l'Afrique à l'Asie. Actuellement, le manque d'expertise médico-légale pour déterminer la source de l'ivoire, l'absence de listes d'inventaires détaillés concernant la composition de ces saisies, ainsi que l'absence d'enquêtes spéciales à long terme sur toute la chaîne commerciale demeurent des obstacles sérieux à l'application efficace de la loi. Il est décevant de constater que peu d'arrestations, s'il y en a, se produisent à l'égard de la plupart des grandes saisies d'ivoire. Le fait que les criminels derrière le crime grave du commerce de l'ivoire ne sont pas poursuivis et condamnés est l'une des principales raisons que cela continue. Pour cette raison, l'enquête sur les saisies d'ivoire à grande échelle doit être reconnue par les Parties à la CITES comme la plus importante infraction du commerce de l'ivoire nécessitant une attention de suivi ciblée.

Au cours de la période 2009 à 2011, le circuit prédominant du commerce implique généralement le Kenya, la Tanzanie et l'Afrique du Sud comme les principaux points de sortie de l'ivoire en provenance du continent africain, qui passe ensuite par Hong Kong, la Malaisie, les Philippines et/ou le Viet Nam en tant que principaux pays ou territoires de transit avant d'atteindre la Chine et la Thaïlande, qui sont les plus grandes destinations d'utilisation finale régissant le commerce. Ces neuf pays et territoires, dans des combinaisons variables, constituent la principale chaîne commerciale à travers laquelle le plus grand volume d'ivoire circule à l'heure actuelle.

Dix autres pays et territoires, le Cameroun, le Congo, la République Démocratique du Congo, l'Égypte, l'Éthiopie, le Gabon, le Mozambique, le Nigéria, Taiwan et l'Ouganda, représentent un niveau secondaire de préoccupation, car ils ne cessent de jouer un rôle important de soutien au commerce illicite de l'ivoire. À l'exception de l'Égypte et de Taiwan, qui n'ont pas de populations

play important supporting roles in the illicit ivory trade. Except for Egypt and Taiwan, which have no native elephant populations, all of these players are continual sources of illegal ivory, and some also function as entrepôt or transit countries and on occasion as exit points for ivory leaving the African continent. Taiwan is a potential transit link for ivory moving through Asia, while Egypt harbours a major unregulated domestic ivory market. Overall, the 9 priority and 10 secondary countries and territories of concern collectively account for two-thirds of all illicit ivory trade activity since CoP15, according to the ETIS analysis. The presence of organized crime syndicates is an increasingly entrenched feature behind this illicit trade, and governance shortcomings seriously undermine effective law enforcement along the entire trade chain.

The ETIS analysis does not establish a correlation between the first conditional one-off ivory sale under CITES in June 1999 and subsequent illicit trade in ivory. Following that event, the bias-adjusted and smoothed trend shows some incremental increase but remains generally flat overall. On the other hand, the second one-off ivory sale under CITES in October/November 2008 preceded a sharp increase in illicit ivory trade. However, the correlation between this one-off sale and the increase in illegal ivory trade in subsequent years does not establish causality.

Although China and Japan were beneficiaries of the second one-off sale, these countries exhibit completely contrary patterns in the data. In China, involvement in illicit ivory trade has been growing incrementally every year since 1996, with the general annual rate of increase continuing without interruption after the one-off sale, to account for about 40% of all illegal ivory trade transactions in 2011. For Japan, involvement in illicit ivory trade has continued to decrease following the one-off sale and is considerably less than 1% in 2011. This strongly suggests that in both countries, other factors are operative that either exacerbate or mitigate ivory consumption beyond the impact of CITES one-off events.

Some of these factors are evident from the correlations that have been established through ETIS and MIKE research—for example, the degree of law enforcement, governance factors, consumer spending in end-use countries and so

d'éléphants natifs, tous ces acteurs sont des sources constantes d'ivoire illégal, et certains fonctionnent aussi comme un entrepôt ou un pays de transit et, à l'occasion, des points de sortie de l'ivoire qui quitte le continent africain. Taiwan est un lien potentiel du transit de l'ivoire qui passe à travers l'Asie, alors que l'Égypte abrite un grand marché intérieur d'ivoire non réglementé. Dans l'ensemble, les 9 pays et territoires prioritaires et les 10 pays et territoires secondaires de préoccupation sont collectivement responsables de deux tiers de toutes les activités du commerce illicite d'ivoire depuis la CdP15, selon l'analyse ETIS. La présence d'organisations du crime organisé est une caractéristique de mieux en mieux établie soutenant ce commerce illicite, et les lacunes de gouvernance portent gravement atteinte à l'application efficace de la loi tout au long de la chaîne commerciale.

L'analyse d'ETIS n'établit pas de corrélation entre la première vente d'ivoire exceptionnelle sous la CITES en juin 1999 et le commerce illicite ultérieur de l'ivoire. Après cet événement, la tendance de biais ajustée et lissée montre une augmentation progressive mais reste généralement plat dans son ensemble. Par contre, la seconde vente d'ivoire de la CITES en octobre/novembre 2008 a précédé une forte augmentation du commerce illicite de l'ivoire. Cependant, la corrélation entre cette vente exceptionnelle et l'augmentation du commerce illégal de l'ivoire dans les années suivantes n'établit pas de lien de causalité. Même si la Chine et le Japon ont été les bénéficiaires de la deuxième vente exceptionnelle, ces pays présentent des tendances totalement contraires dans les données. En Chine, l'implication dans le commerce illicite de l'ivoire a progressivement augmenté chaque année depuis 1996, et le taux général de croissance annuelle continue sans interruption après la vente exceptionnelle, pour constituer environ 40% de toutes les transactions du commerce illicite de l'ivoire en 2011. Pour le Japon, l'implication dans le commerce illicite de l'ivoire a continué à diminuer suite à la vente exceptionnelle et elle était nettement inférieure à 1% en 2011. Cela suggère fortement que, dans les deux pays, d'autres facteurs accentuent la consommation d'ivoire ou l'atténuent au-delà de l'impact des événements ponctuels de la CITES. Certains de ces facteurs sont évidents à partir des corrélations qui ont été établies par la recherche d'ETIS et de MIKE, par exemple, le degré d'application de la loi, les facteurs de gouvernance, les dépenses de consommation dans les pays d'utilisation finale etc., mais une évaluation exhaustive et une modélisation de tous les facteurs à l'origine de l'abattage illégal des éléphants et le commerce de l'ivoire est nécessaire pour établir les causes

on—but an exhaustive assessment and modelling of all drivers behind the illegal killing of elephants and trade in ivory is required to establish the causes or group of causes behind the increase. Such analysis constitutes a major undertaking that is beyond the scope of the ETIS and MIKE programmes at the present time.

At the same time, the ETIS report notes that in view of the escalating trend, there is little to suggest that implementation of the CITES action plan for the control of trade in African elephant ivory, adopted in 2005, has had measurable impact in curtailing illicit trade in ivory. Sanctions are overtly mentioned in the action plan of Decision 13.26, but they are almost never invoked, even against countries that are, as specified in the Decision, ‘found not to implement this action plan, or where significant quantities of ivory are found to be illegally sold’. Trade restrictions are also specified for lack of compliance with provisions for control of internal trade in Resolution Conf. 10.10 (Rev. CoP15). However, the only occasion in which sanctions were imposed was in 2008 against 13 elephant range States for an administrative infraction: failing to submit responses to the CITES Secretariat for an ivory trade questionnaire agreed at CITES CoP14. Countries that exhibit chronic failure to implement the long-standing requirements for internal trade in ivory as articulated in Resolution Conf. 10.10 (Rev. CoP15) or other actions called for in the annex to Decision 13.26 should be held accountable. Regrettably, the ETIS analyses seem to chronicle the same offenders time and time again. With a full-blown elephant crisis upon us, CoP16 provides the ideal opportunity for CITES parties to agree to stronger action.

TRAFFIC was able to present the ETIS analysis for CoP16 to government representatives from Asian elephant range States that attended the MIKE Sub-regional Steering Committee meeting for Southeast Asia held in Hanoi, Viet Nam, 3–4 December 2012. This meeting afforded an opportunity to review participation in ETIS and discuss ivory trade issues with a key Asian constituency, including representatives from Cambodia, China, Indonesia, Laos, Malaysia, Myanmar, Thailand and Viet Nam.

In other news, the three-year Darwin Initiative grant ‘Enhancing the Elephant Trade Information

ou groupes de causes à l’origine de l’augmentation. Une telle analyse constitue une entreprise majeure qui est au-delà de la portée des programmes d’ETIS et de MIKE à l’heure actuelle.

Dans le même temps, le rapport ETIS constate que, compte tenu de la tendance croissante, il y a peu de choses pour suggérer que la mise en œuvre de ce qu’on appelle « le plan d’action de la CITES pour le contrôle du commerce de l’ivoire de l’éléphant d’Afrique » adopté en 2005 a eu des impacts mesurables sur l’élimination du commerce illicite de l’ivoire. Des sanctions sont ouvertement mentionnées dans le « plan d’action » de la décision 13.26, mais elles ne sont presque jamais invoquées même contre des pays qui ne mettent pas en œuvre ce plan d’action, comme spécifié dans la décision, ou lorsqu’on trouve que des quantités importantes d’ivoire ont été vendues illégalement. Les restrictions au commerce sont également précisées pour manque de conformité avec les dispositions de contrôle du commerce intérieur dans la résolution Conf. 10.10 (Rev. CdP15). Cependant, la seule occasion où des sanctions ont été imposées était en 2008 contre 13 Etats de l’aire de distribution des éléphants pour une infraction administrative: d’avoir omis de soumettre leurs réponses au Secrétariat de la CITES pour un questionnaire sur le commerce de l’ivoire convenu à la CdP14. On devrait tenir responsables les pays qui présentent une incapacité chronique à mettre en œuvre les exigences de longue date pour le commerce international de l’ivoire comme stipulé dans la résolution Conf. 10.10 (Rev. CoP15) ou d’autres actions préconisées dans l’annexe à la décision 13.26. Malheureusement, les analyses d’ETIS semblent faire des rapports détaillés à maintes reprises sur les récidivistes. Etant donné la crise grave actuelle à laquelle les éléphants font face, la CdP16 offre une occasion idéale à la CITES de se mettre d’accord sur les mesures plus énergiques.

TRAFFIC a pu présenter l’analyse ETIS pour la CdP16 aux représentants des gouvernements des Etats de l’aire de distribution des éléphants d’Asie qui ont participé à la réunion du Comité directeur sous-régional pour l’Asie du Sud-Est qui s’est tenue à Hanoï au Viet Nam du 3 au 4 décembre 2012. Cette réunion était l’occasion d’examiner la participation à ETIS et de discuter les questions relatives au commerce de l’ivoire avec un groupe important d’Asie, y compris des représentants du Cambodge, de la Chine, de l’Indonésie, du Laos, de la Malaisie, de Myanmar, de la Thaïlande et du Viet Nam.

Concernant d’autres nouvelles, la subvention sur trois ans de l’Initiative de Darwin « Renforcement du Système d’Information sur le Trafic des Eléphants pour guider

System to guide CITES policy' has now officially come to an end. This seminal project with the University of Reading places ETIS on the threshold of a promising new era through the delivery of a new ETIS online database system. As soon as a French version of the website is operational, the CITES Parties will have secure online access to all ivory seizure records that relate to their country at any time. Following a validation process under the auspices of the CITES Secretariat, designated representatives of each CITES party will be able to create new seizure records online, review and download their data, and access training materials and other resources whenever required. The online ETIS system is restricted to government data providers. As soon as both anglophone and francophone elephant range States can be equally serviced on the website, it will be launched with the CITES Parties. We expect to have this system up and running before the 16th meeting of the CITES Conference of Parties (CoP16) in early March 2013.

To support the long-term operational sustainability of ETIS, which has been dependent upon a core group of individuals since its inception, an ETIS Standard Operating Procedures Manual (SOP) has also been produced through the Darwin Initiative so that all of the procedures that relate to data collection, storage, retrieval, analysis and security are documented and institutionalized to ensure continuity into the future. While production of a SOP fills a major gap, we fully recognize that the manual is a living, iterative piece of work that will periodically be updated and augmented with further material as we move forward.

Another aspect of the Darwin Initiative project was to enhance the capabilities of national CITES management authorities to track and report elephant product seizure cases to ETIS. Toward that end, Jared Crawford has produced a new training module explaining the features and the functionality of the new online ETIS system to government data providers. This training programme will be available on the ETIS website for downloading and use as a self-tutorial whenever needed. With a series of detailed explanatory notes, we hope this offering will be a useful tool for assisting government authorities to make full use of the online ETIS facility.

la politique de la CITES » a officiellement pris fin. Ce projet clé fait avec l'Université de Reading place ETIS sur le seuil d'une nouvelle ère prometteuse grâce au un nouveau système de base de données d'ETIS en ligne. Dès qu'une version française du site sera opérationnelle, les Parties à la CITES auront un accès en ligne sécurisée à toutes les saisies d'ivoire qui se rapportent à leur pays à tout moment. Suite à un processus de validation sous les auspices du Secrétariat de la CITES, les représentants désignés de chaque Partie à la CITES seront en mesure de créer de nouveaux enregistrements de saisie en ligne, consulter et télécharger leurs données, et avoir accès au matériel de formation et d'autres ressources en cas de besoin. Le système en ligne d'ETIS est limité aux fournisseurs de données gouvernementales. Dès qu'on pourra servir de la même façon les Etats anglophones et francophones de l'aire de distribution des éléphants sur le site, on le lancera avec les Parties à la CITES. Nous nous attendons à ce que ce système soit en place et fonctionne avant la 16<sup>ème</sup> réunion de la Conférence des Parties de la CITES (CdP16) au début de mars 2013. Pour assurer la viabilité opérationnelle à long terme d'ETIS, qui dépend d'un petit groupe de personnes depuis sa création, un Manuel Standard des Procédures de Fonctionnement d'ETIS (MSPF) a également été réalisé grâce à l'Initiative Darwin pour que toutes les procédures qui se rapportent à la collecte de données, au stockage, à l'extraction, à l'analyse et à la sécurité soient documentés et institutionnalisés pour assurer la continuité dans le futur. Alors que la production d'un MSPF comble une lacune importante, nous sommes pleinement conscients que le manuel est un « ouvrage itératif vivant », qui sera régulièrement mis à jour et augmenté par d'autres documents au fur et à mesure que nous avançons.

Un autre aspect du projet de l'Initiative de Darwin était le renforcement des capacités des autorités nationales de gestion de la CITES de suivre et signaler les cas de saisies des produits issus de l'éléphant à ETIS. A cette fin, Jared Crawford a produit un nouveau module de formation expliquant les caractéristiques et la fonctionnalité du nouveau système en ligne d'ETIS aux fournisseurs de données gouvernementales. Ce programme de formation sera disponible sur le site Web d'ETIS pour le téléchargement et l'utilisation comme un support d'auto-apprentissage en cas de besoin. Avec une série de notes explicatives détaillées, nous espérons que cette offre sera un outil utile pour aider les pouvoirs publics à faire pleinement usage de la facilité en ligne d'ETIS.

Pour tester ce matériel et démontrer le fonctionnement du nouveau système en ligne, TRAFFIC a sponsorisé

To test these materials and demonstrate the new online system, under the Darwin Initiative grant TRAFFIC sponsored a two-day training workshop in Johannesburg, South Africa, on 17 and 18 September 2012 for 13 government authorities from Botswana, Ethiopia, Kenya, Malawi, Mozambique, Namibia, South Africa, Tanzania, Uganda, Zambia and Zimbabwe. All participants were given computers and internet access to develop the necessary skills for accessing and using the new online ETIS facility. Feedback from the event was overwhelmingly positive and participants were enthusiastic about the potential of accessing and using their ETIS data directly from the internet.

un atelier de formation de deux jours à Johannesburg, en Afrique du Sud les 17 et 18 septembre 2012, subventionné par l'Initiative Darwin, pour 13 autorités gouvernementales en provenance du Botswana, de l'Éthiopie, du Kenya, du Malawi, du Mozambique, de la Namibie, de l'Afrique du Sud, de la Tanzanie, de l'Ouganda, de la Zambie et du Zimbabwe. Tous les participants ont reçu des ordinateurs et un accès à l'Internet pour développer les compétences nécessaires pour accéder à et utiliser la nouvelle facilité en ligne d'ETIS. Des commentaires de l'événement étaient extrêmement positifs et les participants étaient enthousiastes concernant le potentiel de l'accès à et l'utilisation de leurs données d'ETIS directement à partir de l'Internet.